

objectif emploi

SERVICE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI
OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT



InnoSpina

La startup qui mise sur le dos

Économie jurassienne

Les Autorités à la rescousse

Louis Bélet SA

Fort essor de l'entreprise ajoulote

Le fort développement de Louis Bélet SA

L'entreprise spécialisée dans les outils de coupe, meilleur employeur horloger 2020 pour le magazine économique Bilan en raison de sa politique progressiste et valorisante des ressources humaines, croît à Porrentruy et se positionne dans une nouvelle génération de revêtements pour micro-outils d'usinage.

Depuis 1948, l'entreprise établie à Vendlincourt et dans le chef-lieu ajoulot (135 employé-e-s) fabrique des outils de coupe en carbure de tungstène (métal dur), céramique ou PCD (diamant poly cristallin) pour l'horlogerie, l'industrie et les med-techs.

En 2019, les patrons, Roxane Piquerez et son frère, Arnaud Maître, ont racheté l'usine-relais III, dans la zone industrielle bruntrutaine.

« Nous louions déjà le rez-de-chaussée et comme il était prévu de faire pareil avec le 1^{er} étage, nous avons racheté le bâtiment », indique le second. L'édifice va être équipé de nouvelles surfaces de production sur 800 m². « Nous manquons de place à Vendlincourt et il s'agira de déménager des machines à Porrentruy. Quinze employé-e-s suivront le mouvement d'ici à mai. Nous y serons alors 35. »

À la hauteur de l'étage en question et des balcons, côté nord, le bâtiment sera agrandi afin d'y aménager une grande salle de réunion pour les clients, séminaires et groupes. « C'est indispensable. » Une antenne logistique pour la préparation des envois, un bureau, des vestiaires et une cafétéria s'y grefferont.

Un centre de revêtements, première cantonale

Surtout, un centre de revêtements, inédit dans le canton, verra le jour (voir ci-contre). Sa fonction ? « Augmenter la durée de vie des outils grâce à une couche fonctionnelle appliquée par une machine créée dans

le cadre d'un projet soutenu par Innosuisse et dont nous serons les premiers utilisateurs régionaux. Une activité actuellement sous-traitée. »

Un ingénieur a été recruté, qui pourrait être secondé par un opérateur à terme.

« Cette compétence additionnelle pourra aussi être proposée à d'autres fabricants d'outils ou des acteurs de l'horlogerie, voire de l'automobile, car le dépôt évoqué a également un caractère décoratif », conclut Arnaud Maître.

www.louisbelet.ch

Texte : Didier Walzer

Photo : Géraud Siegenthaler



Arnaud Maître et sa sœur, Roxane Piquerez, dirigeants de Louis Bélet SA : « L'environnement de la zone industrielle de Porrentruy nous ouvre des perspectives de synergies et d'expansion. »

Projet Interreg ToolExpert

Il vise à lancer une nouvelle génération de revêtements PVD (dépôt physique en phase vapeur) pour des micro-outils dédiés à l'usinage du titane, car ceux-ci s'émoussent rapidement sur ce métal, 50% plus léger que l'acier et 30% plus résistant, qui défie la corrosion.

Le titane présentant le même coefficient de dilatation thermique que les structures en fibre de carbone, il est judicieux à employer comme face d'interface et de fixation.

Il est très utilisé dans les domaines médical (implants), aéronautique (moteurs et structure) et automobile, notamment pour les véhicules et avions électriques légers.

Cinq partenaires sont impliqués dans la machine ToolExpert, devisée à 1 million de francs : les entreprises Louis Bélet SA, Platit SA à Riaz (FR) – fabricant de machines créant des revêtements –, Anthogyr à Sallanches (Haute-Savoie) – implants médicaux ; la HE-Arc Neuchâtel, l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques, à Besançon, en France voisine.

Le projet est financé par le programme fédéral Interreg, les cantons du Jura, de Neuchâtel et de Fribourg, la France via le Fonds européen de développement régional (FEDER), ainsi que les trois sociétés évoquées.

ToolExpert sera disponible fin 2021.



Éditorial

Tenir le cap, garder confiance

Par Jacques Gerber, ministre de l'économie et de la santé

Le 9 décembre dernier, le Parlement a adopté un crédit supplémentaire de 15,066 millions de francs, dont 5,066 attendus de la Confédération au titre des « cas de rigueur ». Cette somme importante sera versée, sur demande jusqu'au 31 mars 2021, sous la forme d'aides à fonds perdu aux acteurs économiques qui ont subi de plein fouet les conséquences de l'épidémie de Covid-19.

Comme il l'a déjà démontré depuis le printemps, l'État s'engage. Et il met tout en œuvre pour soutenir l'ensemble des secteurs de l'économie jurassienne. Qu'il s'agisse d'entreprises fermées suite à des décisions des autorités cantonales, comme les domaines de la restauration et des loisirs, ou d'entreprises dont la marche des affaires est gravement perturbée par l'épidémie, comme les voyagistes. Mais des soutiens sont également prévus pour celles qui souhaitent redéfinir

leur modèle d'affaires ou développer de nouveaux produits, sans oublier les projets innovants menés par des associations faitières, à l'instar du commerce de détail.

Il faut remonter loin dans le passé pour trouver une crise mondiale, à la fois sanitaire et économique, aussi sévère et inattendue que celle qui nous frappe aujourd'hui. En 2020, le taux de chômage a augmenté de 1,6 point pour s'établir à 5,6% en fin d'année. Parallèlement, 600 entreprises jurassiennes sont autorisées aujourd'hui à recourir à la RHT. Ce sont 17% de la main-d'œuvre potentiellement à l'arrêt ou en horaire réduit, quelque 7500 travailleur-euse-s, dont 62% dans l'industrie et 12% dans l'hôtellerie-restauration.

Pour faire face à cette situation, l'Office régional de placement (ORP) a aussi été renforcé et de nouvelles

mesures de formation dans l'industrie 4.0 sont lancées à Espace formation emploi Jura (EFEJ), à l'intention des demandeurs d'emploi.

Les autorités politiques et l'économie prennent leurs responsabilités à l'égard de la collectivité. Je serais même tenté de dire qu'elles ont un devoir de solidarité, une obligation d'assistance mutuelle et de collaboration, une solidarité dont dépend la prospérité future de notre canton et de l'ensemble de ses habitant-e-s.

À travers les aides qu'ils ont déjà adoptées et d'autres qu'ils pourraient encore prendre, le Parlement et le Gouvernement font plus que s'engager: ils manifestent leur confiance en les capacités de celles et ceux qui font vivre notre économie.

J'adresse à toutes et tous mes meilleurs vœux pour 2021.

Sommaire

N°47 | Janvier 2021

« Le soutien que nous apportons aux entreprises jurassiennes et subsidiairement aux aides fédérales est basé sur leurs charges demeurant incompressibles. »

Lionel Socchi, délégué à la Promotion économique

2

Louis Bélet SA

L'entreprise ajolote se lance dans une nouvelle génération de revêtements pour micro-outils

4-5

InnoSpina

La startup développe des implants dorsaux révolutionnaires

6-8

La Promotion économique

Occupée à atténuer les effets de la pandémie, elle soutient aussi les projets innovants. Rencontre avec Lionel Socchi



Nicole Beuchat (fabrication/industrialisation; représentante de 3D Precision), Jacques Samani (chirurgie) et Gwenael Hannema (conception/développement) : le trio à la tête de la startup InnoSpina, créatrice d'implants dorsaux.

La startup qui a le vent dans le dos

Installée depuis décembre au Switzerland Innovation Park Basel Area, à Courroux, la startup InnoSpina ambitionne de devenir une référence dans le développement spinal en misant sur le savoir-faire régional dans le domaine des medtechs.

Un constat: le mal de dos est un problème de santé courant dans le monde entier et une cause majeure d'invalidité réduisant la qualité de vie des personnes touchées. Les solutions chirurgicales actuelles impliquent des traitements lourds sous anesthésie générale et une longue période de convalescence.

Le projet InnoSpina, qui a commencé de germer fin 2016, s'est donné pour mission d'y remédier: « Nous

avons, dans ce but, formé une équipe aux compétences variées et complémentaires, alliant conception, fabrication additive et connaissances médicales. Notre objectif est de rendre les traitements contre le mal de dos sûrs, rapides et économiques, apportant une plus-value aux patients, chirurgiens et assurés du système de santé, explique l'ingénieur Gwenael Hannema, co-fondateur et directeur des nouvelles technologies d'InnoSpina. Nous ba-

sant sur l'expérience du chirurgien orthopédique mondialement reconnu et co-fondateur d'InnoSpina, le docteur Jacques Samani, nous développons une nouvelle génération d'implants qui pourront être posés de manière percutanée – à travers la peau – sous anesthésie locale et en traitement ambulatoire. Cette façon de faire totalement innovante est possible grâce à notre nouvelle technique d'implantation mini-invasive et aux instruments chirurgicaux

dédiés. Il s'agit d'un tournant majeur comme pour le stent cardiaque, qui a offert une alternative au pontage à cœur ouvert. Le patient sera ainsi débarrassé de son mal de dos chronique en un jour seulement.»

Une dizaine d'ingénieurs en appui

Les personnes de plus de 50 ans, pour lesquelles les traitements conservateurs (non-chirurgicaux) ont échoué, sont majoritairement visées.

Pour l'heure, InnoSpina compte trois employé-e-s, réparti-e-s entre le campus de l'EPFL à Lausanne et le Jura (voir article secondaire), et pense engager plusieurs autres collaborateurs-trices ces prochaines années. En outre, une dizaine d'ingénieurs de la Haute École Arc et de la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud appuient les projets en cours.

Si, à ce jour, InnoSpina n'a pas encore noué de partenariat direct avec des hôpitaux, des chirurgiens spécialisés ont été consultés. Ils ont manifesté leur intérêt et validé l'aspect technique des innovations présentées par la startup, ainsi que les avantages qu'elles recèlent.

Mise sur le marché, une procédure de longue haleine

Les prochaines étapes consistent à compléter les implants de base et les instruments sur lesquels la technique chirurgicale a été validée. Cette phase permettra également d'améliorer les performances des implants et le matériel chirurgical.

«Ce qui implique l'optimisation du processus de fabrication additif de ces derniers en étroite collaboration avec l'entreprise delémontaine 3D Precision (voir article secondaire). InnoSpina entamera ensuite le processus de certification médicale afin de pouvoir lancer ses implants prioritairement sur les marchés européen, américain et asiatique», ajoute notre interlocuteur. Une longue marche, de surcroît lourde en investissements – plusieurs mil-

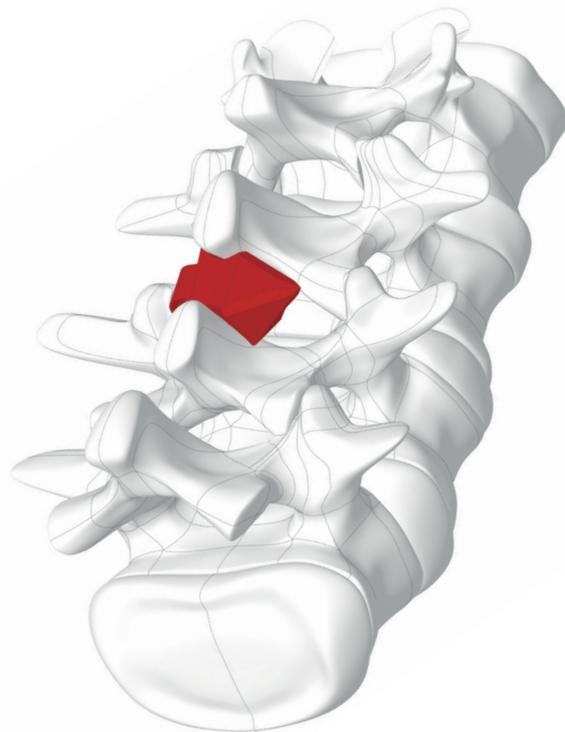
lions de francs. Les certifications FDA (Food and Drug Administration, pour les États-Unis) et CE Mark (marquage réglementaire de l'Union européenne) peuvent prendre 2-3 ans pour certains produits et jusqu'à 5 à 7 pour d'autres.

«C'est pourquoi nous comptons avec une mise sur le marché d'ici 3-5 ans pour le premier implant et entre 7 et 9 pour le second, plus complexe pour l'obtention des autorisations.»

www.innospina.com

Texte : Didier Walzer

Photos : Agence Bist, Stéphane Gerber



Le soutien décisif de 3D Precision à Delémont

L'équipe d'InnoSpina s'est constituée grâce à l'initiative de l'entreprise delémontaine 3D Precision, pilotée par Dominique Beuchat et son épouse Nicole. « Cette société est pionnière depuis 2014 en matière de fabrication additive métal – impression 3D – avec de fortes compétences techniques et une certification ISO propre au domaine médical. L'expertise de 3D Precision pour le démarrage, le développement, puis la production en série de nos implants, est essentielle, indique Gwenael Hannema, co-fondateur d'InnoSpina. La fabrication additive permet en effet de s'affranchir de certaines contraintes de conception tout en réduisant la durée du cycle de développement. Ce qui nous laisse la latitude pour tester des concepts rapidement et intégrer davantage de liberté dans la fabrication du matériel chirurgical.»

Outre 3D Precision, qui produira ses implants, InnoSpina est en contact avec d'autres entreprises régionales pour la réalisation des instruments chirurgicaux, notamment.

« Le bassin jurassien est largement reconnu pour son savoir-faire en matière de haute précision et ses compétences dans les domaines de la microtechnique et de la mécanique.»

Gwenael Hannema tient également à louer la stratégie de diversification mise en place par le Canton, qui a opté, depuis plusieurs années, pour l'encouragement de l'innovation en créant de nouvelles opportunités pour les entreprises. « Je pense au label NEI, Nouvelle Entreprise Innovante, unique en Suisse, qu'InnoSpina a obtenu en 2018. Il permet aux startups de bénéficier de soutiens pilotés par la Promotion économique et d'attirer de nouveaux investisseurs », souligne le Jurassien d'origine, qui souhaite contribuer, à son niveau, à l'essor des medtechs dans la région, en s'appuyant sur les aptitudes locales grâce à des partenaires clés.

Pour supporter les coûts conséquents de la commercialisation de ses implants, InnoSpina cherchera bien entendu aussi des sources de financement extérieures à la région. Pour l'heure, quelques fonds propres et beaucoup d'heures non rémunérées lui permettent d'aller de l'avant.

« Soutenir les entreprises viables »

Outre les 5 millions débloqués par la Confédération pour les cas de rigueur régionaux, le Gouvernement jurassien a aussi mis la main au porte-monnaie à hauteur de 10 millions pour les entreprises fortement impactées par le Covid-19. Les explications de Lionel Socchi, délégué à la Promotion économique au Service de l'économie et de l'emploi.



Lionel Socchi, délégué à la Promotion économique.

On peut dire que les politiciens jurassiens ont pris leurs responsabilités.

Absolument. Depuis la première vague, il y a énormément de discussions aux Chambres fédérales quant à l'aide à apporter aux entreprises en difficulté via différentes mesures compensatoires telle la prise en charge du loyer pour celles qui ont temporairement dû fermer. Comme ça traîne un peu au plan national, le Gouvernement jurassien, unanimement appuyé par le Parlement, a décidé d'aller de l'avant en décembre pour épauler rapidement son économie.

Les subsides fédéraux ne suffisent-ils pas ?

C'est plus complexe. La Confédération a mis en place un cadre général pour les cas de rigueur. Pour recevoir de l'argent, les entreprises doivent répondre à certains critères, parmi lesquels une baisse du chiffre d'affaires de 40% par rapport à la moyenne des

deux années précédentes. Cela fait débat pour des secteurs d'activité comme la restauration, qui a vécu un exercice en dents de scie : fermeture complète durant la première vague, très bons mois estivaux, puis deuxième vague et nouvelle(s) fermeture(s). Beaucoup d'établissements ne remplissent pas cette condition et ne peuvent, hormis les indemnités RHT et/ou APG à reverser au personnel et les prêts Covid à rembourser, prétendre à une autre aide fédérale. Ils sont parfois démunis pour couvrir des charges restant incompressibles.

Comment le canton du Jura se singularise-t-il en termes d'appui ?

En accordant, sous conditions, un soutien qui n'est pas simplement basé sur une diminution du chiffre d'affaires, mais sur les charges incompressibles auxquelles des entreprises n'arrivent plus à faire face : loyer, remboursement de crédit, leasing, charges salariales et patronales, etc. Un restaurant

dont l'activité est considérablement réduite doit quand même avoir un minimum de personnel ; idem pour un hôtel aux réservations en chute libre : un-e réceptionniste est requis-e.

Un tel effort est bien sûr à saluer ; cependant, les finances cantonales se portent mal...

Certes, mais la situation économique et sur le marché du travail l'exige. Le taux de chômage, qui s'affiche à 5,6% dans le canton, a déjà augmenté de 1,6 point en 2020... Or, lutter contre ce chômage et les coûts sociaux qu'il engendre, c'est aussi et avant tout sauvegarder les emplois existants et les entreprises qui les offrent.

Concrètement, que doivent faire les entreprises pour recevoir rapidement l'aide financière dont elles ont besoin ?

Toutes les explications et tous les formulaires nécessaires sont en ligne et elles peuvent déposer une demande en tout temps :

www.jura.ch/economiecovid

Analyse approfondie

Comme il s'agit de deniers publics, chaque cas fera-t-il l'objet d'une analyse approfondie ?

Absolument, d'autant qu'il s'agit d'un soutien à fonds perdu. Un examen minutieux sera effectué et l'on ne viendra pas en aide à des entreprises qui se débattaient déjà, pour d'autres raisons, dans de grandes difficultés avant la pandémie. L'objectif est de soutenir des entreprises viables, qui respectent les règles, et qui subissent les conséquences et mesures de la crise.

Tout l'enjeu consiste à apporter des réponses rapides tout en effectuant les contrôles nécessaires. C'est pourquoi les formalités administratives pourront parfois paraître compliquées

et lourdes, mais il s'agit d'un passage obligé. Nous requérons de la compréhension. À noter qu'une fiduciaire peut être sollicitée pour ces démarches. Le cas échéant, l'État verse un forfait de 500 fr. à l'entreprise demandant un appui spécialisé.

Dans les dispositions légales liées à ces 15 millions, il est également possible d'amener des appuis importants à des sociétés jugées stratégiques pour le canton, en termes de savoir-faire, de degré d'innovation, de nombre d'employé-e-s, etc.

Vers une forte reprise ?

La situation économique actuelle ne prête guère à l'optimisme...

Et pourtant. Malgré de forts vents contraires, certaines entreprises s'en sortent bien, dans presque tous les domaines: horlogerie, construction... Nourrissant, par exemple, des projets de nouveaux bâtiments.

À la Promotion économique, même si nous sommes très occupés par les cas de rigueur en ce moment, des sociétés nous contactent chaque semaine avec des idées concrètes d'essor, de réorientation d'activité, de redéfinition de leur business model, etc. Cette diversification, que l'État appelle de ses vœux depuis longtemps, est peut-être en train de s'accélérer en raison de la crise sanitaire, qui crée aussi des opportunités. Le tableau n'est donc pas entièrement sombre.

A contrario, l'entreprise qui ne se sera pas remise en question durant la pandémie risque de disparaître.

De quoi demain sera-t-il fait ?

Difficile d'établir des prévisions. La visibilité est extrêmement faible, dans tous les secteurs. Nous n'avons jamais fait face à une telle situation, qui peut passer du positif au négatif et vice-versa du jour au lendemain. Ce que l'on a toutefois constaté, c'est un vif rebond à la suite de la première vague et des signaux positifs pour les mois suivants. Je pense que si ça se détend sur le front sanitaire, grâce à la vaccination en particulier, la reprise sera forte, surtout pour les entreprises ayant pu conserver leurs compétences et leur personnel.

Qu'avez-vous constaté vu de la Promotion économique ?

Nous avons passablement renforcé nos contacts avec des secteurs qui n'étaient pas forcément le public cible de la Promotion économique comme la restauration ou le commerce de détail. En outre, la taille du canton facilite les liens directs et rapides entre autorités politiques et acteurs économiques. Ce qui est appréciable.

Enfin, avoir l'économie et la santé dans un même département constitue un avantage, qui réconcilie deux domaines aux intérêts a priori divergents. Le fait qu'un seul ministre les chapeaute permet d'éviter tout dogma-

tisme ou tensions, de mieux expliquer les tenants et aboutissants sanitaires, bref de travailler plus efficacement entre acteurs concernés.

Tirez-vous profit du regroupement du Service de l'économie et de celui des Arts et métiers et du travail ?

Indéniablement. Surtout par les temps qui courent. Nous gagnons un temps précieux, notamment à propos des questions liées aux RHT puisque les collègues chargés du marché du travail et de l'assurance-chômage directement concernés se trouvent dans les mêmes locaux que la Promotion économique. Nous échangeons régulièrement, réfléchissons conjointement. En fait, l'économie, d'un côté, et l'emploi, de l'autre, ont des contacts avec les entreprises, avec chacun sa casquette. Cela nous permet d'appréhender leurs préoccupations de manière globale.

Point à souligner, une forme de solidarité s'est développée dans la population ces derniers mois.

Oui, même si elle a désormais tendance à s'éroder. Ce serait bien que certaines habitudes, telle celle d'acheter et de consommer local, perdurent. Afin d'y contribuer, l'État a acquis pour 750'000 fr. de bons d'achat, dont il a pris en charge 15% du prix. Par conséquent, le consommateur qui se procure un bon à 85 fr. vaut en fait 100 fr.

Photo : Agence Bist, Stéphane Gerber

À la recherche de startups s'appuyant sur les compétences locales

Rappelez-nous le rôle de la Promotion économique ?

Accompagner et appuyer les projets innovants dans le Jura en provenance d'autres cantons ou de l'étranger. Mais également, et j'y tiens, favoriser le développement des entreprises sises sur le territoire cantonal. Elle joue les facilitatrices concernant les démarches d'entrée sur notre territoire d'entreprises ou d'organismes de soutien à l'économie auprès d'autres services compétents de l'État, d'entités paraétatiques comme Basel Area Business & Innovation ou Creapole, ainsi que les banques.

Cependant, à l'heure actuelle, nous sommes surtout affairés à la survie économique régionale.

L'octroi des aides financières a été réorienté, n'est-ce pas ?

Courant 2020, en effet, elles ont été révisées, sans pour autant que le budget de la Promotion économique soit augmenté, et validées à l'automne par le Gouvernement. L'idée est de soutenir certains projets – dont une analyse approfondie aura été menée en amont par mes collaborateurs –, en débloquent des montants

plus importants avec le concours, par exemple, d'outils fédéraux comme la Loi sur la politique régionale, la LPR. Des garanties additionnelles seront demandées concernant la viabilité et l'aboutissement de ces dossiers.

Sur quels secteurs vous focalisez-vous ?

Surtout ceux retenus par l'antenne jurassienne du Switzerland Innovation Park Basel Area, à Courroux. Son implantation a engendré une réorientation des aides financières vers des projets liés à l'innovation, à l'image

d'InnoSpina (ndlr. voir pages 4 et 5), société pour laquelle nous mettons le paquet. Nous allons fonctionner ainsi ces prochaines années.

C'est la stratégie globale qui a changé ?

Tout à fait. Voici une dizaine d'années, une certaine compétition régnait entre cantons. C'était à celui qui amenait ou créait le plus de startups. Or, beaucoup disparaissaient rapidement ou ne voyaient carrément pas le jour. Dorénavant, nous voulons mettre toujours davantage l'accent sur des startups actives dans la recherche et le développement, en lien avec le tissu industriel local. C'est-à-dire qu'elles puissent y éclore et rester en s'appuyant sur les compétences de petites entreprises régionales. Ce fonctionnement doit aussi permettre au tissu économique local de se réinventer.

Nous nous devons parallèlement de lier davantage conditions-cadres, fiscales et paix du travail aux projets d'implantation.

Cette méthode est, à notre sens, plus judicieuse que de venir en aide à des projets totalement hors sol. Pas grave, au final, si l'on a moins de dossiers, l'essentiel étant que la qualité soit au rendez-vous, l'ancrage régional affirmé et la pérennité des projets assurée.

Comment s'arrimer localement ?

Une startup peut par exemple s'approcher d'une entreprise jurassienne bien établie pour s'appuyer sur ses compétences dans un certain domaine. Elle pourra nouer un partenariat qui lui permettra de lui confier la gestion de son personnel, de ses tâches administratives en général, de ses liquidités. Ce qui lui laissera toute latitude pour se concentrer sur son cœur de métier. Il faut également que les entreprises établies s'approprient ces projets. Notre rôle est donc aussi de faire en sorte que ces deux mondes se parlent et nouent des contacts.

Derrière ces changements, on trouve une volonté politique.

Oui, qui concerne les moyens alloués aux entreprises et startups pour lesquels un retour sur investissement est attendu. Et l'une des garanties pour y parvenir est une étroite collaboration avec une entreprise régionale.

Des sociétés, disons, plus classiques, peuvent-elles encore compter sur vous ?

Certes, mais il doit y avoir une réflexion de leur part, dans le sens d'une volonté de développement de produits novateurs et/ou de nouveaux

marchés, pour qu'elle continue à toucher un montant ponctuel significatif, par exemple pour se présenter lors d'une exposition spécialisée à l'étranger.

Dans le même ordre d'idées, il est moins facile d'obtenir un soutien de la Promotion économique pour une entreprise souhaitant engager un ingénieur. Dans ce cas, nous demandons plus de précisions sur sa fonction et la stratégie globale de l'entreprise concernée. Si nous sommes convaincus, le montant octroyé sera alors plus important que par le passé, la contribution permettant de couvrir une grande partie de l'ensemble des coûts relatifs à cette nouvelle stratégie d'entreprise.

Quid de la promotion économique exogène ?

Le modèle qui prévalait jusqu'ici arrive en bout de course à mon avis. Est-il encore judicieux de consacrer des sommes élevées à attirer de grandes entreprises étrangères via les facilitateurs d'affaires ? Est-ce un modèle à succès ?

Le constat, partout en Suisse, c'est qu'il y a une concurrence mondiale sur ce marché. Avant, il suffisait de dire que nous étions suisses pour faire la différence. Ce n'est plus le cas. Et la situation ne va pas s'améliorer avec la crise.

Nous souhaitons dorénavant axer les démarches à l'étranger sur des projets de recherche qui pourraient justement trouver un terrain fertile pour leur développement dans le Jura. À l'image du rapprochement des startups avec l'économie locale. Toujours avec l'appui de Basel Area Business & Innovation, chargée de la promotion de la région à l'étranger.

Comment le Jura se distingue-t-il ?

Par ses dimensions réduites. Tout le monde se connaît. Les formalités administratives, au niveau du droit du travail – obtention d'un permis –, de l'aménagement du territoire, peuvent être réglées rapidement.

Le fait que nous soyons, finalement, un guichet unique constitue la garantie de réponses à des questions parfois complexes avec réactivité. Des entrepreneurs, qui viennent dans le Jura, nous disent avoir eu, comparativement, beaucoup de mal à décrocher rapidement un rendez-vous avec les Promotions économiques de grands cantons. Et encore plus de mal à obtenir des réponses rapides à leurs questions parfois complexes.

<https://eco.jura.ch>

Propos recueillis par Didier Walzer

P.P.
CH-2800 Delémont 1
Poste CH SA

IMPRESSUM

Objectif Emploi est publié par le Service de l'économie et de l'emploi (SEE) dans le cadre de sa fonction d'observation du marché du travail, au service de tous les acteurs intéressés par le marché du travail au sens large. Alimenté par des collaborateurs, ainsi que par des spécialistes ou personnalités invitées, le magazine traite du marché du travail sous tous ses aspects, notamment économiques, sociaux ou encore juridiques.

Rédaction : Didier Walzer, Nicolas Ackermann

Impression : Pressor SA
Tirage : 3500 exemplaires

Parution : trimestrielle

Prix : gratuit

Contact : questions générales, demandes d'exemplaires supplémentaires, modifications d'abonnement, propositions de sujets : didier.walzer@jura.ch ou tél. 032 420 52 10.